



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2956  
28 mars 2025  
1,50 € • DOM: 2€



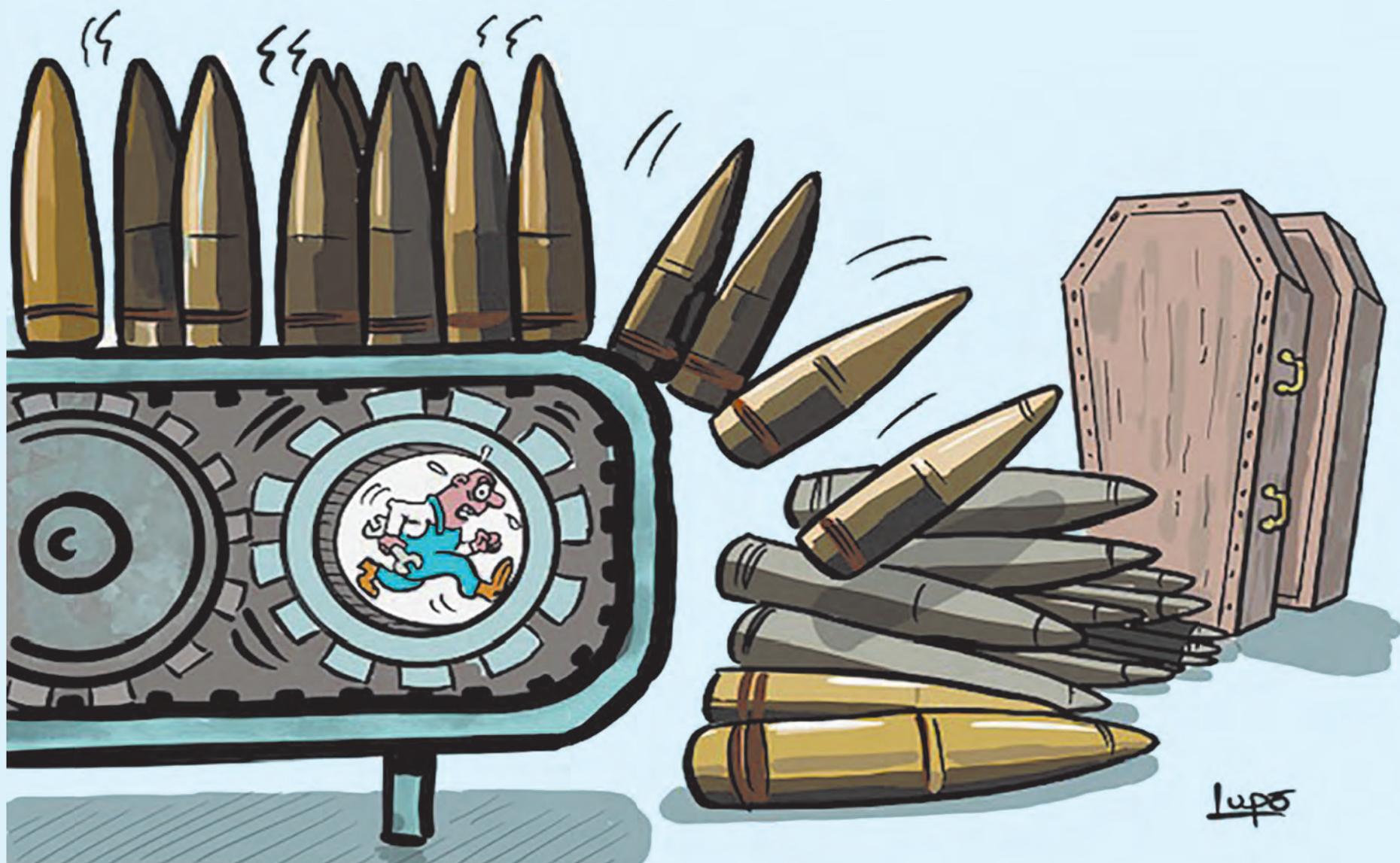
Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal  
d'Arlette Laguiller

# Ne soyons ni chair à patrons, ni chair à canons!



**Michelin**  
**Profits et**  
**licenciements**

Page 13

**Turquie**  
**La colère**  
**contre Erdogan**

Page 8

**Contre**  
**l'antisémitisme et**  
**tous les racismes!**

Pages 3, 4, 11

**Leur société**

- RSA : la guerre faite aux chômeurs 3
- Justice des mineurs : surenchères en cascade 3
- Contre l'antisémitisme et tous les racismes 3
- Antisémitisme : qui peut croire l'extrême droite ? 4
- Laïcité dans le sport : un voile sur les abus 4
- Propagande guerrière : enseignants et lycéens dans le viseur 4
- EDF : public, privé, les deux bouts du bâton 5
- Corse : un assassinat et une menace 5
- Associations : étranglées par les coupes budgétaires 6
- Urgences : elles portent mal leur nom 6
- Logement : les expulsions s'accroissent 6
- Lycée Diderot - Paris : moins de flics, plus de profs ! 7
- Protection de l'enfance - Doubs : une situation désastreuse 7
- Lycée Toulouse-Lautrec Toulouse : en grève contre la pénurie 7
- IUT de Lannion : l'austérité en pratique 7
- Contre le racisme au travail : compter sur l'organisation ouvrière 11
- Simplification : simple comme le profit privé 11
- Il fallait y « penser » 11
- La comédie du conclave fait couac 11
- Val-de-Marne : transports plus chers sans la carte Améthyste 12
- Explosion rue de Trévise : une justice à pas de tortue 12
- Industries d'armement : financer les profits patronaux 16

**Dans le monde**

- Turquie : la colère explose contre Erdogan 8
- Grande-Bretagne : haro sur les pauvres 8
- Israël : Netanyahu et ses guerres contestés 9
- États-unis : l'UAW en renfort de Trump 9
- Russie-Ukraine : l'impérialisme reste maître du jeu 10
- Des réactions contre la boucherie 10
- Soudan : abominable guerre 16

**Dans les entreprises**

- Bus FSO - Région parisienne 12
- Michelin 13
- Thales - Mérignac 13
- Domo - Saint-Fons 14
- Grande distribution 14
- Hôpital d'Auray - Morbihan 14
- Dans les bulletins 14
- SNCF - Châtillon 15
- Transdev - Chelles 15

**Agenda**

- Fêtes régionales 3
- Les 7, 8 et 9 juin : la Fête de Lutte ouvrière ! 16

# Ni chair à canons, ni chair à patrons !

Macron et le gouvernement se sont mis sur le pied de guerre. La semaine dernière, ils ont rassemblé industriels de l'armement, banquiers et investisseurs pour organiser l'augmentation de la production de poudre, de canons, de missiles, de chars, d'avions de chasse, de drones...

Le gouvernement disait impossible de trouver 20 milliards pour les retraites. Eh bien, il veut en trouver 50 pour porter le budget militaire à 100 milliards par an, après l'avoir déjà doublé depuis 2017 !

D'après les calculs du ministre des Armées, Lecornu, il faudrait vingt à trente Rafale supplémentaires, trois frégates de plus, des drones de toutes sortes et doubler la réserve militaire pour la faire passer de 44 500 soldats à 100 000.

À l'échelle de l'Union européenne, Ursula von der Leyen projette jusqu'à 800 milliards de dépenses militaires. Le nouveau chancelier allemand a fait entériner par son Parlement un plan « bazooka » autorisant des centaines de milliards d'euros de dépenses pour l'armée.

C'est une gigantesque manne pour tous les marchands d'armes, « une décennie de croissance et peut-être plus » comme l'explique le PDG de Thales, qui produit des systèmes de radars, notamment pour le Rafale.

De nombreux économistes se félicitent déjà de la relance économique engendrée par la course à l'armement. Et, oui, ce sera un nouveau bond pour les actions et les profits des Dassault et des Thales ! Mais pour les travailleurs du secteur, ce sera surtout la relance de la pression et de l'exploitation. Et s'il y a des usines agrandies et des emplois créés ici et là, il n'y a sûrement pas à s'en réjouir car la relance de l'industrie militaire est une nouvelle étape dans la marche à la guerre.

Si la guerre éclate, les parents auront du travail mais leurs enfants, eux, seront envoyés au combat, comme c'est le cas en Ukraine et en Russie. Et en première ligne, il y aura, comme toujours, les enfants de la classe ouvrière. Déjà aujourd'hui, l'armée recrute à tour de bras. Et qui s'engage sinon les jeunes des classes populaires qui en ont marre de galérer de petit boulot en petit boulot ?

Cette préparation à la guerre est absolument contraire aux intérêts des travailleurs. Et il ne faut pas marcher dans cet embrigadement.

Le gouvernement ne prépare pas « la défense du pays », comme il tente de le faire croire. S'il s'agissait de cela, pourquoi se doter de frégates qui « assurent une présence navale solide sur plusieurs fronts stratégiques, de la mer Rouge à

*l'Indopacifique, en passant par la Baltique et la Méditerranée* », comme le dit Lecornu ?

Le gouvernement et les généraux se préparent à une guerre bien plus vaste et à des opérations à des centaines et des milliers de kilomètres. Tout cela pourquoi ? Pour défendre la place de l'impérialisme français dans le monde et donc les intérêts de la bourgeoisie française.

Ces dernières décennies, l'armée française a participé à une multitude d'opérations militaires et de guerres, en Afrique notamment. Elle n'y a pas défendu la France d'un envahisseur ni protégé la veuve et l'orphelin au Mali ou au Tchad. Elle s'est battue pour le droit au pillage et à l'exploitation des Total, Bolloré, Saint Gobain et pour les débouchés de Vinci, Orange, Schneider Electric et Alstom...

Aujourd'hui, la préoccupation du gouvernement est la même. S'il s'intéresse autant à la guerre en Ukraine, c'est dans le même esprit



VLADA ET KOSTIANTYN LIBEROV

que les États-Unis : pour que la bourgeoisie française accède à sa part de gâteau.

Qu'est-ce que cela nous apporte, à nous travailleurs, que SFR remporte le marché de la téléphonie en Ukraine, ou qu'un consortium français décroche des contrats pour la reconstruction ? Peut-on en espérer plus d'emplois et de meilleurs salaires ? Bien sûr que non !

Les guerres décidées par nos dirigeants sont dans la continuité de la politique qu'ils mènent

au quotidien : elles servent les intérêts des capitalistes.

Les porte-parole patronaux se frottent les mains et n'ont plus que « l'effort de guerre » à la bouche. Tous y voient le moyen de nous forcer à travailler plus et d'en finir avec ce qu'ils appellent le modèle social français. Au nom de l'effort de guerre, certains disent vouloir « remettre la France au travail », comme si les travailleurs ne laissaient pas déjà leur peau au boulot !

Alors, en plus de défendre nos salaires, nos retraites et nos conditions de travail, il faut nous opposer au conditionnement guerrier. Nous opposer au gâchis et à la folie que signifient l'augmentation du budget militaire et la marche à la guerre.

Leurs guerres ne sont pas les nôtres ! Nous n'avons pas besoin de Rafale ni de chars mais de logements et de médecins ! Ne marchons pas derrière les Macron, Bolloré, Arnault ou Michelin, qui passent leur temps à attaquer nos conditions d'existence !

Nathalie Arthaud

## RSA : la guerre faite aux chômeurs

Le gouvernement a écrit aux conseils départementaux pour les préparer aux modalités des sanctions à prendre à l'encontre des allocataires du RSA.

En effet, selon la loi dite « pour le plein-emploi », il devient possible de retirer entre 30 % et 100 % de leur allocation à ceux qui ne remplissent pas les nouvelles conditions.

Cette loi oblige les allocataires à justifier d'une activité de 15 heures par semaine. Cela ne veut pas dire qu'il leur sera fourni un emploi, loin de là, mais qu'ils doivent au minimum faire la preuve qu'ils ont cherché un emploi auprès de France Travail.

Les services départementaux ou France Travail décideront de l'éventuelle suspension des allocations, d'abord pendant deux mois, puis quatre, avec le risque d'une radiation définitive. Et cela peut aller très vite puisqu'un travailleur peut être privé d'allocation s'il ne répond pas à un mail. Le but n'est en aucun cas de combattre le chômage, mais de continuer à faire croire qu'il est dû à la mauvaise volonté des chômeurs.

Alors que le patronat multiplie les plans de licenciements, alors que le nombre de chômeurs augmente, cette loi est en fait dirigée contre tous les travailleurs. Elle va obliger nombre d'allocataires à accepter n'importe quel emploi pour espérer conserver les quelque 635 euros qui leur permettent à peine de survivre et cela pèsera sur l'ensemble des salaires.

Pour cela, la propagande visant à accuser les chômeurs et/ou les allocataires du RSA de frauder ou de profiter du système s'amplifie, même si tous les chiffres montrent l'inverse.

## Justice des mineurs : surenchères en cascade

Mardi 25 mars une proposition de loi de Gabriel Attal sur la justice des mineurs était discutée au Sénat. La droite veut encore durcir cette proposition qui avait été adoptée par l'Assemblée nationale le 13 février.

La loi vise à « restaurer l'autorité de la justice à l'égard des mineurs délinquants et de leurs parents ». L'ex-Premier ministre, seulement député désormais, ne veut pas se faire oublier.

Quoi de mieux donc pour Attal que d'enfourcher le dada d'une justice trop clémente envers les mineurs afin de se donner une réputation d'homme à poigne ? Il a remis sur l'établi sa fermeté affichée quand il était à Matignon par la formule : « Tu casses, tu réparas ; tu salis, tu nettoies ; tu défies l'autorité, on t'apprend à la respecter ! » Le code de la justice pénale des mineurs

avait déjà été réformé en 2021, en permettant les comparutions immédiates dès 16 ou 17 ans pour des faits graves et la fin de « l'excuse de minorité » qui autorise une peine divisée par deux par rapport à un adulte.

Le projet de loi a été adopté avec les voix du Rassemblement national, ce qui est bien sûr significatif de l'électorat vers lequel Attal dirige ses œillades. Mais il s'est en quelque sorte fait voler la vedette par Darmanin, le ministre de la Justice. À l'occasion des débats, celui-ci a renchéri en préconisant, par exemple, une mesure judiciaire de

couvre-feu pour les mineurs délinquants dès 17 heures, étendue au week-end. Il a évoqué l'abaissement de la majorité pénale à 16 ans. Darmanin lui-même était sous le fouet des recettes délivrées sur France Inter le matin même par le ministre de l'Intérieur, Retailleau, qui réclame une « révolution juridique » face à « l'ensauvagement » de la jeunesse.

Au fil des réformes successives pourtant, le code de justice pénale des mineurs est de plus en plus répressif, aux dépens des mesures éducatives. Le nombre de ceux qui sont détenus a d'ailleurs augmenté de 34 % en trois ans, alors que la délinquance des mineurs n'augmente pas ; elle aurait même tendance à décroître.

Bien sûr, les faits existent et pourrissent la vie des quartiers, et quand un fait divers sanglant implique des adolescents, l'effroi ressenti est instrumentalisé par tous les démagogues. Mais les Attal, Darmanin, Retailleau et, derrière eux, les Le Pen et Bardella se fichent bien de ce que vivent les quartiers populaires où le chômage, l'abandon des services publics, le désœuvrement font des ravages. Eux veulent remplir les prisons pour qu'ensuite les urnes se remplissent de leurs noms.

Boris Savin



Par exemple, dans les cinq départements où ce procédé a été testé, les chiffres montrent qu'il n'y a pas de « scandale à la fraude sociale », dicit *Le Figaro*. Ce qui n'empêche pas Catherine Vautrin, la ministre du Travail, qui devrait plutôt s'appeler la ministre du Capital, d'estimer que la mesure « sortira certaines personnes des dispositifs parce qu'elles n'y ont pas droit ».

Selon les estimations, 56 % de la « fraude sociale » à proprement parler, proviennent des entreprises, des petits et grands patrons qui ne payent pas leurs cotisations. En revanche, la fraude aux allocations chômage ne concerne que 0,1 % des sommes. Les assistés et profiteurs ne sont vraiment pas ceux que le gouvernement désigne, mais ceux qu'il protège !

Aline Urbain

## Contre l'antisémitisme et tous les racismes

L'agression d'un rabbin à Orléans est un acte odieux. L'agresseur dit avoir agi au nom d'une prétendue solidarité avec les Palestiniens. Mais cibler un passant parce que juif, c'est faire un amalgame imbécile entre la victime et les massacres ordonnés par Netanyahu.

Les juifs en France ne sont pas responsables de

ces massacres, pas plus que les musulmans ne sont responsables des attentats de quelques djihadistes. Parler des juifs, des chrétiens, des musulmans ou bien des Russes, des Ukrainiens, des Français, en les assimilant à leurs dirigeants, c'est entrer dans le jeu de ceux qui veulent faire s'entretuer les peuples.

E. G.



Nancy, le 25 mars : des travailleurs de la PJJ manifestent.

## Fêtes de Lutte ouvrière

### Limoges

Samedi 5 avril  
de 15 heures à minuit  
Salle des fêtes  
de l'Espace  
Édouard-Detaille,  
quartier de la Bastide

### Angers

Samedi 26 avril  
à partir de 15 heures  
Salle Aragon  
1, rue Joseph-Bara,  
Trélazé  
à 17 h 30 : débat avec  
Nathalie Arthaud

## Antisémitisme : qui peut croire l'extrême droite ?

**Jordan Bardella et Marion Maréchal, ainsi qu'une brochette de députés européens d'extrême droite, étaient invités les 25 et 26 mars à Jérusalem pour prendre la parole dans un colloque consacré à la lutte contre l'antisémitisme.**

Ces deux héritiers politiques de Jean-Marie Le Pen, plusieurs fois condamné pour des propos antisémites, ainsi qu'un euro-député espagnol fils d'un diplomate nazi et de nombreuses autres personnalités au même pedigree ont été invités officiellement par le ministre israélien des Affaires de la diaspora. Cette invitation a mis dans l'embarras jusqu'au très réactionnaire Conseil représentatif des institutions juives de France, qui refusait, jusque-là, de s'afficher

avec le RN.

Il est pourtant dans l'ordre des choses qu'un gouvernement responsable du massacre de plus de 50 000 Palestiniens, dont plusieurs ministres sont des suprémacistes juifs ouvertement racistes et qui reçoit le soutien appuyé de Trump et de son équipe dont Elon Musk, l'homme au salut nazi, accueille avec chaleur les chefs des partis d'extrême droite du monde entier.

Pour Bardella ou Maréchal, cette invitation est

du pain bénit pour faire oublier les racines antisémites de leurs partis respectifs, achever leur dédialisation et faire tomber les dernières barrières à leur intégration au pouvoir en France. Comme tous les politiciens démagogues, ceux d'extrême droite n'ont pas de convictions mais adaptent leurs discours à l'air du temps pour capter le plus grand nombre de voix, dans des milieux variés. Au fil des années, le RN a remplacé l'antisémitisme traditionnel de l'extrême droite par une démagogie raciste dirigée d'abord contre les musulmans, surtout s'ils vivent dans les quartiers populaires.

La période ouverte par le 7 octobre 2023 et l'attaque du Hamas contre des Israéliens a permis aux dirigeants du RN d'accélérer ce tournant. Ainsi, Marine Le Pen et Jordan Bardella se sont invités – en se faisant applaudir – à la marche contre l'antisémitisme organisée le 12 novembre 2023 par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale. Depuis, ils ne cessent de se poser en défenseurs de « nos concitoyens juifs ». Après les ministres en exercice, de nombreux responsables politiques et les journalistes aux ordres, les dirigeants du RN reprennent à leur compte le refrain affirmant que toute critique de l'oppression subie par les Palestiniens, toute dénonciation

des crimes commis depuis seize mois par le gouvernement Netanyahu, serait de l'antisémitisme.

L'antisémitisme, que ce soit dans sa version classique d'extrême droite qui fait des juifs les boucs émissaires des malheurs des classes populaires, ou dans une version qui rendrait tous les juifs du monde responsables de la politique de l'État israélien, est une impasse criminelle que les travailleurs conscients doivent combattre. Ceux qui se posent aujourd'hui en champions de la lutte contre l'antisémitisme tout en couvrant les crimes des dirigeants israéliens contribuent à l'alimenter.

**Xavier Lachau**

## Laïcité dans le sport : un voile sur les abus

**Bruno Retailleau et Gérard Darmanin, concurrents sur le terrain de la démagogie raciste, ont trouvé un sujet commun de campagne : l'interdiction du port du voile dans toutes les fédérations sportives.**

Le gouvernement a emboîté le pas de ces gens-là et de leur propagande xénophobe.

Toujours dans le sillage du RN, Retailleau a osé prétendre qu'« un certain nombre d'informations [...] démontrent un entrisme islamiste dans le sport, notamment des Frères musulmans ». C'est un pur fantasme démenti par les professionnels du sport. Depuis des années, de nombreuses fédérations ont interdit le port du voile dans les compétitions, le football, le basket-ball, le volley-ball et le rugby. La nouveauté consisterait donc à étendre la mesure à toutes les fédérations y compris dans les matchs amicaux, privant ainsi de nombreuses jeunes filles de toute

pratique sportive en club.

Le voile religieux, qui n'est pas un apanage de l'islam, il suffit de croiser des bonnes sœurs pour s'en souvenir, est fondamentalement un instrument de l'oppression sociale des femmes. Il est certes désolant que de jeunes sportives, qui doivent déjà se battre pour exister dans leur domaine contre le sexisme, se croient en devoir de le porter. Mais cette campagne politicienne n'a rien à voir avec la défense de l'égalité entre les sexes et des droits des femmes. Quand il s'agit de dénoncer les agressions sexuelles dont sont victimes de jeunes sportives ou les comportements insupportables qui perdurent dans bien des

fédérations, on n'entend pas les Retailleau ou autres Darmanin. Et pourtant les scandales sont là pour rappeler que le monde sportif est loin d'être un modèle.

De même, on n'a pas vu Retailleau ni Darmanin, Le Pen ou Bardella s'indigner à propos de l'affaire Bétharram. Celle-ci a pourtant mis la lumière sur un certain enseignement catholique qui dresse les enfants à coups de trique, voire en abuse. Retailleau comme Le Pen sont restés muets sur les violences sexuelles commises dans cette institution. Les deux ministres se sont même empressés de voler au secours du Premier ministre qui prétendait ne rien savoir.

La laïcité de ces derniers s'arrête devant la croix, leur campagne xénophobe démarre à la vue des mosquées.

**Aline Urbain**

## Propagande guerrière : enseignants et lycéens dans le viseur



Dans un lycée de Clermont-Ferrand.

**Une journée de formation pour enseigner aux élèves le bien-fondé des Opex, opérations extérieures de l'armée française, est proposée à des professeurs d'histoire-géographie de lycées parisiens.**

La formation est organisée en partie par l'Office national des combattants et victimes de guerre, qui visiblement ne se contente pas de verser des pensions aux anciens militaires mais prépare aussi les futures guerres. Le programme commence par la conférence d'un général, suivie de celle de l'inspection académique régionale, avec un but commun : enseigner et surtout promouvoir les Opex.

Ces dernières décennies, les Opex se sont pour la plupart déroulées en Afrique et au Moyen-Orient. Elles sont une facette de l'oppression que l'impérialisme français exerce sur les populations de ce qu'il considère comme sa zone d'influence. Soutien aux génocidaires qui ont ensanglanté le Rwanda et à des dictatures, bombardements

de villages, etc. : les crimes qu'a commis l'armée pour assurer aux capitalistes français des marchés et le contrôle des richesses naturelles sont nombreux.

On peut être sûr qu'on ne demandera pas aux professeurs d'enseigner aux lycéens ce passé – qui inclut les guerres coloniales, pourtant des Opex par définition. Ce ne sera pas non plus d'éclairer l'actuelle mise en condition de la jeunesse en vue des prochaines guerres, ni d'expliquer le mensonge que recouvre la « défense de la patrie ». Le souci de l'état-major est de préparer les futures Opex, et il doit avoir la collaboration de l'Éducation pour bourrer les crânes des futurs soldats. C'est en cela sans doute qu'elle est nationale.

**Lucien Déroit**



## EDF : public, privé, les deux bouts du bâton

Vendredi 21 mars, Macron a nommé par communiqué un nouveau PDG à EDF, renvoyant de ce fait, sans même mentionner son nom, celui qu'il avait nommé deux ans plus tôt.

Ce renvoi sans fleur ni couronne, rare dans les sommets de l'appareil d'État où les rapports sont d'ordinaire feutrés et de bon aloi, est la conclusion d'une lutte d'influence autour de la gestion du producteur et distributeur d'électricité.

EDF a été créé par la nationalisation des producteurs d'électricité et de gaz en 1946. Sous la dénomination de « service public », il s'agissait, dans un pays en ruine, de fournir la puissance électrique dont les entreprises, l'État et la population, dans cet ordre, avaient besoin. Le grand capital n'entendant pas se lancer dans de coûteux investissements, la nationalisation et la prise en charge par les fonds publics s'imposaient.

Pendant les cinquante années suivantes, EDF assura un triple rôle : fournir du courant à bas prix aux industriels ; procurer des marchés à ces mêmes industriels pour la construction des centrales et leur fonctionnement ; raccorder toute la population au réseau. Puis, en 1996, arriva le

changement de statut d'EDF suivi de son introduction en Bourse, la dérégulation du marché de l'électricité, la possibilité de s'étendre dans d'autres pays, etc. Les gouvernements et les milieux financiers calculaient qu'il était désormais possible de faire de l'argent en vendant de l'électricité, et même en spéculant sur sa valeur, éventuellement en dépeçant et en privatisant l'entreprise nationale.

C'est ainsi que, depuis trente ans, EDF, ses dirigeants, les gouvernements et l'ensemble de la classe dominante sont tiraillés entre deux nécessités : l'industrie a toujours besoin de courant bon marché, donc EDF doit non seulement le produire, mais faire les investissements nécessaires au maintien en fonction et au renouvellement de son parc de centrales ; EDF, en tant qu'entreprise cotée, même si l'État détient en ce moment la totalité du capital, doit faire du profit, des investissements rentables, être capable de lutter contre



La centrale nucléaire de Tricastin.

elle-même sur les marchés internationaux, gérer son parc pour l'entreprise et pas pour faire plaisir à ses fournisseurs, à ses clients ou aux ministres du moment.

Pendant toute une période, les petits malins de la spéculation, qui revendent avec profit le courant qu'EDF est obligé de leur vendre pour pas cher, ont tenu la corde. Certains ont même fait fortune sans avoir investi un centime dans la production d'électricité, son transport et sa répartition. Mais, après plusieurs crises et la renationalisation de fait de l'entreprise, les lois inventées pour spéculer sur le courant, la guerre en Ukraine et l'utilisation de la situation par les producteurs américains d'énergie ont fait exploser les tarifs.

Macron avait nommé Luc Rémond en 2022 avec mission de rentabiliser EDF,

de relancer la production, de dégager les marges nécessaires pour assumer de lourds investissements. Dans une entreprise, cela ne peut se faire qu'en faisant payer les clients, les petits d'abord, les gros si nécessaire. Rémond avertissait donc depuis un mois les industriels que leur facture allait immanquablement augmenter. Ces derniers, appuyés par leurs banquiers, viennent d'obtenir sa tête et le retour, espèrent-ils, à des tarifs profitables, pour eux évidemment.

Les deux politiques, EDF service public ou EDF entreprise privée, sont conduites par le même État au service d'une même classe sociale ou, plus précisément, de la très mince et très puissante couche qui détient les plus grandes entreprises. Inutile de dire que les travailleurs d'EDF, qui ont depuis

longtemps vu s'estomper et se dissoudre le statut censé les protéger, n'ont pas à prendre parti dans cette question. Ils ont subi, comme tous les autres, les baisses d'effectif, le recours à la sous-traitance, la valse des salariés précaires, au point que l'entreprise, au moment de faire repartir des centrales, manquait de travailleurs qualifiés. Ils ne peuvent pas lier leur sort à une direction plutôt qu'à une autre, aux besoins changeants du grand capital, voire à la dernière spéculation à la mode chez les gouvernants et les financiers.

Quant aux consommateurs populaires, la seule lecture de leur facture devrait leur suggérer qu'un réel service public est impossible tant que le capital domine l'État et la société.

Paul Galois

## Corse : un assassinat et une menace

Le 17 mars, Pierre Alessandri, agriculteur corse de 55 ans et figure dirigeante du syndicat Via Campagnola, a été abattu de deux balles dans le dos à Sarrola-Carcopino, près d'Ajaccio, devant son exploitation.

Ce secrétaire général d'un syndicat affilié à la Confédération paysanne était surtout connu loca-

lement pour sa dénonciation des détournements des subventions agricoles européennes et du déclassement

des terres au profit de projets immobiliers.

Alessandri dénonçait un système où les aides de la politique agricole commune (PAC), estimées entre 370 000 et 1,2 million d'euros dans une affaire en cours, sont siphonnées par des exploitations fictives ou gonflées, au détriment des petits paysans maintenus dans la pauvreté. Il était l'un des lanceurs d'alerte dans un dossier qui a conduit au renvoi en justice de hauts fonctionnaires pour « détournement de fonds publics », un procès attendu à Paris.

Parallèlement, il s'opposait au déclassement des terres agricoles, ces parcelles arrachées à la production pour être

transformées en terrains à bâtir, multipliant leur valeur, grâce à quoi se sont construites des fortunes considérables. En Corse, où le taux d'homicides atteint 3,7 % pour 100 000 habitants – bien au-dessus de la moyenne européenne – ce genre d'opposition dérange.

Comment ne pas voir que, derrière ce crime, il y a une lutte pour la terre ? Une parcelle agricole, vendue 2 à 5 euros le mètre carré, peut valoir cinq, dix ou vingt fois plus, une fois déclassée. Le Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (Padduc) adopté en 2015 pour sanctuariser 100 000 hectares de terres agricoles, est régulièrement contourné par des combines locales sans que

cela émeuve spécialement les services de l'État. Les militants locaux dénoncent sa complicité avec ceux qui ont mis la main sur l'économie de l'île, latifundiaires, promoteurs, gros hôteliers.

Déjà, en 2019, la distillerie d'huiles essentielles d'Alessandri avait été réduite en cendres par un incendie criminel, un acte que le procureur de l'époque avait lié à ses positions syndicales, une affaire jamais élucidée. La passivité des autorités a pu faire que les commanditaires décidés à le réduire au silence se sont sentis autorisés à aller plus loin. Le signal envoyé ainsi à ceux qui s'attaquent aux puissants est : taisez-vous ou vous finirez comme lui !

Dominique Delmas



Une manifestation de soutien à Pierre Alessandri en 2019.

## Associations : étranglées par les coupes budgétaires

**L'UDES (Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire) alerte sur l'asphyxie financière des associations, le budget 2025 ayant imposé une baisse drastique des dotations globales de fonctionnement versées par l'État aux collectivités locales.**

Par un jeu de dominos, cela entraîne une chute des subventions perçues par nombre d'associations. Selon le président de l'UDES, « moins d'un tiers des organisations ont aujourd'hui devant elles trois mois de trésorerie », et attendent avec angoisse les arbitrages d'ici au 15 avril.

Les salariés de ces structures sont les victimes

désignées. Près de 180 000 emplois, un sur quinze, seraient menacés dans l'économie sociale et solidaire selon l'UDES, qui dénonce un « plan social à bas bruit » et à terme, « une catastrophe industrielle ».

Par exemple, le département de la Loire a d'ores et déjà réduit de 66 % son budget dédié aux associations. Cela touche des

associations culturelles et sportives, mais aussi à caractère social.

Les conséquences seront aussi dramatiques pour le public bénéficiant de l'aide des associations. Ainsi, le département du Val-de-Marne vient de diminuer de 77 % les subventions au Secours populaire, au Secours catholique et à la Croix-Rouge alors que la misère se développe dans les quartiers populaires.

Alors que le gouvernement se livre à une démagogie à propos de la délinquance des mineurs, sa politique coupe les crédits à nombre d'associations

d'aide à l'enfance. Alors qu'il prétend lutter contre la violence faite aux femmes, il impose l'arrêt de structures qui leur viennent en aide. Idem chez les personnes âgées, pour lesquelles les associations d'aide à domicile sont menacées.

Le fonctionnement de la société capitaliste a produit, y compris dans les pays riches, une misère sociale telle que la bourgeoisie a accepté d'en gommer certains aspects les plus choquants, par le fonctionnement d'associations caritatives ou d'entraide. Et, bien souvent, ce sont les dons et la générosité du public qui permettent

le fonctionnement de ces associations, constituant un réseau vital dans les quartiers populaires et souvent débordées par l'ampleur des besoins. L'État et les collectivités locales acceptaient éventuellement de participer au financement de ces associations afin de les maintenir à flots. Mais la crise de son système rend la bourgeoisie de plus en plus dépendante du pillage des caisses de l'État et des collectivités, au point de reprendre les miettes concédées auparavant au secteur associatif et social.

**Christian Bernac**

## Urgences : elles portent mal leur nom

**Selon une étude de la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), un service du ministère de la Santé, le temps d'attente aux Urgences augmente.**

L'enquête a porté sur 58 500 patients reçus une journée de juin 2023 dans les 719 services d'urgence du pays. Entre leur enregistrement à l'accueil et leur sortie, la moitié des patients ont attendu plus de trois heures. Une enquête semblable en 2013 montre que, en dix ans, le temps d'attente a augmenté de 45 minutes.

Mais, derrière ces « moyennes », la réalité peut être encore plus dramatique, l'attente pouvant aller jusqu'à 14 h 50 si le patient quitte les Urgences pour une « unité d'hospitalisation de courte durée ». De même, le délai d'attente

dépend de la taille du service, moins de deux heures dans les « petites » Urgences, jusqu'à 3 h 50 dans les Urgences de plus grande taille. Enfin les plus de 75 ans, soit le tiers environ des sujets de l'étude, restent plus longtemps en raison d'examen médicaux plus nombreux, qui dépendent alors de la capacité d'accueil des autres services, la Radiologie par exemple.

On n'avait bien sûr pas besoin d'une nouvelle enquête pour connaître la réalité. Chaque nouveau ministre de la Santé – et il y en a eu beaucoup ! – y va de sa visite sur le terrain

pour annoncer qu'il va résoudre le problème. Macron lui-même avait promis de « désengorger » les Urgences d'ici la fin de 2024. On voit qu'aucune amélioration n'est en vue et parler aujourd'hui de « maltraitance » et de « patients couloirs » pour tous ceux qui attendent sur des brancards faute de place n'est que la simple vérité. Augmenter les moyens des hôpitaux pour mieux accueillir les malades, embaucher du personnel pour éviter la fermeture de services d'Urgences, le remède est évident. Mais, pour un gouvernement d'abord préoccupé par le budget de guerre, ce n'est absolument pas une urgence.

**Cédric Duval**



## Logement : les expulsions s'accroissent

**Alors que la trêve hivernale se termine le 31 mars, de plus en plus de personnes affrontent la violence d'une société qui leur refuse un droit des plus élémentaires, se loger.**

Une étude de la chambre nationale des commissaires de justice montre que les expulsions de logements ont fortement augmenté en 2024.

Ainsi, l'an passé, 24 000 ménages ont reçu l'ordre de quitter leur logement dans un délai de deux mois. Cela concerne des travailleurs seuls ou en famille, qui ne parviennent plus à payer leur loyer. Du fait de la faiblesse des salaires et des prix du marché capitaliste de l'immobilier, bien des travailleurs ne peuvent pas se payer un logement décent. Alors que la vie est de plus en plus chère, que les périodes de chômage s'allongent et que s'accumulent les difficultés pour trouver ne serait-ce qu'un CDD ou une mission d'intérim... il suffit d'un pépin supplémentaire : la voiture qui lâche ou bien, plus grave, un problème

de santé, pour ajouter des frais incompatibles avec le paiement du loyer. Alors les impayés commencent... et le propriétaire lance la procédure.

L'État a aussi favorisé cette hausse des expulsions. Pour éviter d'avoir à payer des indemnités aux bailleurs et parce qu'il est profondément au service des propriétaires, il a ordonné à la police d'intervenir plus rapidement. En 2024, les expulsions ont donc augmenté de 87 %. Il faut rappeler que, pendant ce temps, les actionnaires fêtaient un autre record, celui des dividendes reçus. Cela n'a rien de contradictoire : les dividendes et donc la fortune des actionnaires s'accroissent d'autant plus que les salaires sont réduits et les travailleurs appauvris, voire jetés à la rue.

**Joséphine Sina**



Les Urgences de l'hôpital de Châteauroux encombrées.

## Lycée Diderot – Paris : moins de flics, plus de profs !

Le jeudi 20 mars, les enseignants du lycée Diderot, un lycée polyvalent de 1 500 élèves du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, ont décidé d'une journée « lycée désert ».

Il s'agissait entre autres de protester contre des classes de seconde surchargées, la fermeture de quatre classes et la suppression de deux spécialités depuis 2023. Pour soutenir les enseignants, des lycéens ont organisé la veille un blocage du lycée, constitué en fait de quelques barrières de chantier placées devant l'entrée et surtout symbolique, puisque pouvait entrer qui voulait. Cela n'a pas empêché une dizaine de policiers du commissariat voisin de rappliquer aussitôt et, au bout de quelque temps, de charger la cinquantaine de

jeunes qui leur faisaient face et d'en arrêter quatre, dont un allait passer la nuit au commissariat.

Du coup, un appel à bloquer le lycée a circulé sur les réseaux sociaux et le vendredi 21 mars, 150 jeunes se sont retrouvés devant le lycée. Ils ont dû faire face à plusieurs dizaines de policiers équipés, armés, et même accompagnés d'un chien. Jets de lacrymogènes, mise en joue avec des flashballs, fouille systématique... Cette fois, douze jeunes se sont retrouvés au poste.

Si finalement tous ont été relâchés, c'est après

plusieurs heures, près de 48 pour certains. Près de la moitié ne sont pas poursuivis, tandis que d'autres le sont pour « refus de donner son code de téléphone » ou outrage. Autant dire que les policiers ont cherché après coup des motifs à leur arrestation. Par contre, des jeunes signalent des insultes racistes et des humiliations durant leur passage au commissariat.

Tout cela pour avoir demandé davantage de moyens pour l'éducation, comme si l'on avait voulu faire comprendre aux jeunes que le rôle de la police est de tenter de faire taire les contestataires, surtout quand ils viennent des classes populaires.

Jacques Legall

## Protection de l'enfance – Doubs : une situation désastreuse

Dans le Doubs comme ailleurs, la situation des services de la protection de l'enfance est catastrophique.

C'est dû notamment à une restriction drastique du nombre de contrats jeunes majeurs et à des budgets ne prenant pas en compte la hausse des prix de première nécessité pour les foyers.

Il faut ajouter la surcharge de travail pour les travailleurs en milieu ouvert, les refus de prise en charge d'enfants étrangers, le manque de places d'accueil, etc. Pour 2025, après une première diminution de plus de 200 000 euros des financements, le conseil départemental a annoncé une nouvelle baisse de 250 000 euros fin février

pour la prévention spécialisée, c'est-à-dire les éducateurs de rue allant à la rencontre et accompagnant les jeunes des quartiers populaires de Besançon, du pays de Montbéliard et de Pontarlier. Cela signifie la suppression de 12 postes sur 38, des menaces pour les emplois et les conditions de travail, mais aussi et surtout moins de moyens pour accompagner les enfants.

Lors du vote du budget par l'assemblée départementale, lundi 24 mars, entre 150 et 200 salariés de la protection de l'enfance ont manifesté devant le

conseil départemental à Besançon. Ils revendiquent le maintien de tous les emplois et plus largement des moyens suffisants pour assurer leurs missions.

Le département considère comme indispensables ces baisses de budget, mais cela ne l'empêche pas, par ailleurs d'accorder, 3,7 millions d'euros de soutien au « développement économique », ce qui signifie par exemple le versement de : 50 000 euros à un gros affineur de comté pour accroître sa capacité de stockage ou de 50 000 euros à une entreprise de l'industrie du luxe dont l'unique actionnaire est millionnaire.

La majorité du conseil départemental a voté cette nouvelle baisse de budget pour la protection de l'enfance, malgré la mobilisation des salariés. Mais les travailleuses et travailleurs du secteur social n'ont pas encore dit leur dernier mot et une nouvelle journée d'action est prévue le 1<sup>er</sup> avril, dans le cadre d'une mobilisation nationale et intersyndicale, pour obtenir les moyens nécessaires au fonctionnement des établissements, l'amélioration des conditions de travail et des augmentations de salaires.

Correspondant LO



## Nos lecteurs écrivent En grève contre la pénurie

Pour protester contre l'annonce de la baisse du nombre d'heures d'enseignement par élève, ainsi que de la suppression des demi-groupes dans plusieurs disciplines pour la rentrée 2025, une majorité des enseignants du lycée Toulouse-Lautrec à Toulouse, a voté pour se mettre en grève le mardi 18 mars.

Les conditions déplorables dans lesquelles ils sont contraints d'enseigner, parfois dans des classes à 36 élèves, conduisent régulièrement des collègues à l'arrêt maladie pour burn-out. Ces baisses de moyens ne feront qu'aggraver la situation.

Sur 73 votants, 60 ont voté oui à la grève. Un tracta a été diffusé aux élèves la veille, et le jour venu, nous étions un peu plus de

soixante présents dans la salle des profs pour préparer les pancartes.

Après un rassemblement devant le lycée, nous avons rejoint les collègues du lycée Joséphine-Baker, qui se mobilisaient pour les mêmes motifs devant le rectorat.

Malgré ce succès, rien n'est encore gagné : le rectorat promet de recontacter les enseignants « avant les vacances d'avril » pour les questions de répartition d'heures. Et pour aider à gérer les élèves, au lieu de recruter les enseignants, CPE et assistants d'éducation qui manquent cruellement, il propose d'envoyer une équipe mobile de sécurité. Alors, dans les prochaines semaines, il faudra maintenir la pression sur le rectorat.

Un lecteur en colère



## IUT de Lannion : l'austérité en pratique

Réunis jeudi 20 mars en assemblée générale, les étudiants de l'IUT de Lannion, dans les Côtes-d'Armor, ont décidé de reconduire jusqu'au vendredi 21 mars le blocage de l'IUT commencé la veille.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, en raison de cotisations sociales plus importantes qui pèsent désormais sur eux, les apprentis ayant signé leur contrat à partir de cette date voient leur salaire diminuer. La mesure s'inscrit dans l'article 22 de la loi de

financement de la Sécurité sociale 2025, et les étudiants protestent contre la baisse des fonds destinés à l'alternance dans le cadre de la politique d'austérité gouvernementale.

Les étudiants craignent également que les fonds versés par les entreprises pour l'alternance, qui sont une ressource supplémentaire pour financer l'IUT, viennent en diminution des dotations versées par l'université de Rennes.

Correspondant LO

# Turquie : la colère explose contre Erdogan

**En Turquie, le président Recep Tayyip Erdogan vient de franchir une marche supplémentaire dans la répression de toute opposition à son parti l'AKP, ainsi qu'à sa personne. Il tente de se maintenir au pouvoir en vue de l'élection présidentielle de 2028, contre vents et marées, dans un pays en crise.**

Erdogan veut éliminer son principal opposant, le maire kémaliste d'Istanbul, Ekrem Imamoglu, et veut briser les manifestations de protestation. Le 18 mars, il annonçait l'annulation du diplôme universitaire d'Imamoglu, indispensable selon la Constitution pour être candidat à la présidence de la République. Dès le lendemain, Ekrem Imamoglu était arrêté à l'aube, accusé de corruption et de liens avec le terrorisme, en clair, avec le parti indépendantiste kurde PKK et ses revendications. Des dizaines de membres et d'élus de son parti, le CHP, social-démocrate et principal parti d'opposition, étaient arrêtés en même temps. Le 23 mars, Imamoglu devait être investi candidat officiel du CHP à l'élection présidentielle de 2028.

Toutes les précautions avaient été prises, pour cette arrestation : les transports publics avaient été stoppés dans toute la partie européenne d'Istanbul. Pourtant, des manifestations de colère se sont rapidement organisées à Istanbul et dans d'autres villes, à partir des universités, sans appel dans ce sens des dirigeants du CHP, peu pressés de s'appuyer sur

la mobilisation populaire. Ce n'est que devant la colère qui s'élargissait qu'ils ont rejoint les manifestants. L'autre parti d'opposition à Erdogan, le DEM pro-kurde qui a pris la suite du HDP interdit, a lui aussi d'abord hésité sur l'attitude à adopter avant de finir par déclarer « *légitime de vouloir la démocratie* ».

La protestation s'est élargie en allant de façon évidente au-delà de l'arrestation d'Imamoglu, devenue l'étincelle de la révolte contre le régime d'Erdogan. Ce dernier est devenu impopulaire dans une grande partie de la population, travailleurs les plus précaires victimes d'une inflation énorme, habitants des zones dévastées par les tremblements de terre abandonnés à leur sort, Kurdes privés de leurs droits et méprisés au point d'avoir vu leurs maires, régulièrement élus, destitués par Erdogan. Celui-ci est depuis longtemps déjà rejeté par tous ceux à qui la liberté d'expression et d'opinion est déniée, et a toutes les chances de l'être aussi à l'élection présidentielle s'il trouve le moyen de se présenter à nouveau. Le résultat des élections municipales de mars 2024 a déjà été un désaveu pour le



EVRENSEL

parti d'Erdogan, au profit du CHP, qui a emporté une large partie des grandes villes.

En tentant des manœuvres en direction du DEM et en évoquant la libération du dirigeant du PKK, Öcalan, emprisonné depuis 26 ans, le président-dictateur a cherché à neutraliser l'opinion kurde ; et peut-être même à s'assurer son soutien en cas d'échéance électorale. Mais il ne lui a fait aucune concession réelle. Le coup de force du 19 mars semble réduire cette manœuvre à néant. Les prétextes invoqués pour inculper Imamoglu et l'emprisonner, l'ampleur de la répression et le nombre des arrestations vont dans ce

sens : plus de 1 100 étudiants ont été arrêtés en quelques jours, ne serait-ce que pour avoir acheté avec leur carte de crédit du collyre pour se protéger des lacrymogènes.

Les manifestations se sont multipliées et amplifiées depuis le 19 mars : outre Istanbul, Ankara et Izmir, deux tiers des grandes villes du pays en ont connu. Jusqu'à présent, cela n'a pas arrêté Erdogan, qui a confirmé l'emprisonnement d'Imamoglu et de ses coaccusés, le 23 mars, au moment même où celui-ci était désigné, en son absence, candidat du CHP par 15 millions de votants. En même temps, des journalistes ont été arrêtés et les médias aux

ordres s'ingénient à accréditer les accusations de corruption, voire de « complicité de terrorisme », visant Imamoglu, accusations qui ne convainquent guère, tant Erdogan les brandit à l'encontre de tout opposant.

Le 25 mars, la mobilisation dans les villes ne faiblissait pas, et les protestations de la jeunesse recueillaient de plus en plus d'approbation parmi les travailleurs et les classes populaires. En cherchant à éliminer ceux qui apparaissent comme une alternative politique, Erdogan a provoqué un début d'explosion sociale et ébranlé la stabilité de son régime.

**Julien Silva**

# Grande-Bretagne : haro sur les pauvres

**En choisissant de réduire les allocations maladie et invalidité, au nom de la lutte contre la dette, le Premier ministre britannique, Keir Starmer, confirme sa volonté de faire porter tout le poids de la crise sur la classe ouvrière.**

De retour au gouvernement depuis bientôt neuf mois, le Parti travailliste

mène une politique « à droite toute », bien difficile à distinguer de celle du Parti

conservateur qui l'a précédé pendant quatorze ans. Pour économiser chaque année 5 milliards de livres sterling (6 milliards d'euros), la ministre du Travail et des Retraites, Liz Kendall, a annoncé mardi 18 mars des coupes claires dans les aides que reçoivent 3,7 millions de personnes handicapées ou atteintes de maladie de longue durée. Selon les réseaux associatifs, un million d'entre elles vont voir leurs allocations baisser ou disparaître.

Les justifications de la ministre ressemblent comme deux gouttes d'eau à celles des politiciens français quand ils défendent des mesures antipauvres. Selon elle, le maintien des aides en l'état entraînerait une explosion des dépenses à la

longue « intenable » et mettrait le système de protection sociale tout entier en danger. La hausse de 60 % du nombre d'allocataires de la PIP, l'allocation versée aux personnes dépendantes depuis 2020, cacherait des abus et la suppression de cette aide aux moins de 22 ans serait en fait une saine incitation à faire plus d'efforts pour trouver un emploi...

Le mépris derrière ces déclarations est sans borne. Retirer un appui financier à des personnes handicapées, à des personnes souffrant de maladies physiques ou, de plus en plus, mentales, ne peut que leur rendre la vie plus difficile, surtout dans un contexte où les employeurs ne se précipitent pas pour les embaucher, et où les emplois

à pourvoir sont dans l'immense majorité précaires, comme les tristement célèbres « contrats zéro heure ».

Cette attaque est tout sauf une surprise de la part d'un gouvernement qui, dès sa mise en place, a retiré à 11 millions de retraités une allocation leur permettant de couvrir une partie de leurs dépenses d'énergie. Mais elle a de quoi soulever le cœur, en particulier à un moment où Starmer est prêt à dépenser sans compter pour faire grimper le budget militaire jusqu'à l'objectif de 2,5 % du PIB visé en Europe. L'austérité ne s'applique qu'aux dépenses utiles à la population, pas aux préparatifs guerriers.

**Thierry Hervé**



DNS.PNG

« Les baisses d'allocation nous tuent. »

# Israël: Netanyahu et ses guerres contestés

La décision de Netanyahu de limoger Ronen Bar, chef du Shin Beth, le service de renseignement intérieur, a provoqué une importante crise politique en Israël. Le gouvernement israélien doit faire face à l'opposition d'une partie de l'appareil d'État et à des manifestations qui ont regroupé des dizaines de milliers de personnes dans tout le pays.

Pour justifier sa décision, Netanyahu a mis en avant une « rupture de confiance professionnelle » avec le dirigeant du Shin Bet. Il lui reproche surtout d'avoir diligné une enquête visant des membres de son entourage, accusés d'avoir reçu des centaines de milliers de dollars pour redorer l'image du Qatar, à l'époque où cet État avait été autorisé par le gouvernement israélien à financer le Hamas au pouvoir à Gaza. Ce Qatargate, comme l'appellent les médias israéliens, s'ajoute aux affaires de fraude, corruption et abus de confiance pour lesquelles Netanyahu est actuellement jugé. Celui-ci vient aussi d'être mis en cause dans un récent rapport d'enquête du Shin Bet sur le massacre du 7 octobre, dans lequel ont été pointées les défaillances du gouvernement.

Netanyahu doit faire face à une opposition émanant des institutions judiciaires. La Cour suprême a suspendu l'éviction de Ronen Bar jusqu'au 8 avril, le temps d'examiner les recours déposés par l'opposition et une ONG. La procureure générale, censée contrôler la légalité des décisions gouvernementales, ayant apporté son soutien à la Cour suprême, le

cabinet israélien a voté, dimanche 23 mars, une motion de défiance à son égard, ouvrant la voie à sa destitution.

Pour sauver sa carrière politique et éviter de finir en prison, Netanyahu a plus que jamais besoin du soutien de l'extrême droite. Pour obtenir le retour au poste de ministre de la Sécurité nationale du suprémaciste Itamar Ben Gvir, qui avait quitté le gouvernement après l'accord de trêve conclu en janvier avec le Hamas, il a relancé la guerre à Gaza. L'armée israélienne mène des bombardements particulièrement meurtriers qui ont fait près de 800 morts en quelques jours, et une nouvelle offensive terrestre a commencé. Les habitants des zones frontalières de l'enclave palestinienne ont été contraints de les évacuer, ce qui ouvre la voie à une nouvelle annexion de territoires par Israël.

Netanyahu cherche à créer une union nationale derrière lui et fait feu de tout bois sur tous les fronts, encourageant et appuyant la colonisation en Cisjordanie, déclenchant des opérations militaires au Liban et en Syrie. Il se sent d'autant plus autorisé à poursuivre dans cette voie qu'il sait pouvoir compter sur le soutien de



Tel Aviv, le 22 mars.

Trump, qui a déclaré qu'il approuvait totalement la reprise de la guerre à Gaza.

Une partie de la population israélienne a exprimé son refus de cette fuite en avant guerrière. À l'appel de l'opposition et de familles d'otages – et même de plusieurs anciens otages – inquiètes de la rupture des négociations, des manifestations ont regroupé des dizaines de milliers de personnes, comme lors des mobilisations contre la réforme judiciaire initiée par Netanyahu avant le 7 octobre. Lors de ces rassemblements, beaucoup expriment leur peur de voir s'instaurer un régime de plus en plus autoritaire. À Tel Aviv, samedi 22 mars, sur un grand écran monté sur une scène figurait le slogan : « Stop à la manie de la dictature ». Le politicien

de centre droit et opposant à Netanyahu, Yaïr Lapid, a appelé « le pays entier à s'arrêter » si le limogeage du dirigeant du Shin Bet venait à se concrétiser. De son côté, le dirigeant de la confédération syndicale Histadrout a déclaré : « Je n'ai pas l'intention de rester les bras croisés pendant que l'État d'Israël est démantelé. »

Ces critiques viennent de dirigeants qui, pour l'essentiel, ont soutenu la politique guerrière de Netanyahu, mais elles ouvrent une crise politique. Sur quoi débouchera-t-elle ? Si le maintien de Ronen Bar à la tête du Shin Bet, qui est l'objectif mis en avant par les manifestants, est atteint, cela ne mettra pas fin à la situation de guerre dans laquelle sont plongés les peuples israélien

et palestinien, et au-delà tous ceux du Moyen-Orient. Dénoncer Netanyahu, le poids croissant et menaçant de l'extrême droite et la montée de l'autoritarisme qui en est la conséquence ne suffit pas, car ce sont les conséquences des politiques niant les droits nationaux des Palestiniens menées par les gouvernements israéliens depuis 1948.

Beaucoup d'Israéliens sont inquiets à juste titre en constatant que l'État israélien est de moins en moins cet « îlot de démocratie » qu'il prétendait être, en faisant oublier au passage l'oppression subie par les Palestiniens. La population israélienne est de plus en plus victime elle-même de cet instrument d'oppression.

Marc Rémy

## États-Unis: L'UAW vient en renfort de Trump

Après que Trump a annoncé son intention d'imposer des droits de douane de 25 % sur les importations venant du Mexique et du Canada, le syndicat de l'automobile UAW (United Auto Workers), dont le président est Shawn Fain, a publié une déclaration de soutien, affirmant que ces mesures saueraient des emplois de travailleurs américains.

Alors que l'UAW comptait jadis 1,5 million de membres, travaillant pour la plupart pour les trois grandes compagnies américaines (les *Big Three*), moins de 150 000 salariés travaillent aujourd'hui pour Ford, GM et Stellantis. D'après les dirigeants

de l'UAW, ces emplois seraient partis à l'étranger. En réalité, des centaines de milliers d'emplois ont été perdus à cause de l'externalisation au sein même des États-Unis, car les entreprises ont sous-traité une grande partie de leur production vers des fabricants

de pièces détachées chez qui les salaires sont plus bas que dans les *Big Three* et les conventions collectives plus défavorables.

En outre, des centaines de milliers d'autres emplois ont été supprimés en raison de l'augmentation de la productivité et des cadences. Les firmes automobiles ont toujours cherché à accroître les rythmes de travail pour augmenter leurs profits. Les travailleurs ont souvent résisté, mais les dirigeants de l'UAW ne proposent pas d'organiser une véritable

lutte là-dessus. Déjà dans les années 1950, le président de l'UAW, Walter Reuther, tentait d'empêcher les grèves sauvages des travailleurs de l'automobile contre l'augmentation des cadences. Aujourd'hui, au lieu de souligner la responsabilité des entreprises dans les suppressions d'emplois, les dirigeants de l'UAW et ceux d'autres syndicats la rejettent sur les travailleurs d'autres pays et leur prétendue concurrence, tout comme le fait Trump.

Michel Bondelet



## Russie-Ukraine : l'impérialisme américain reste maître du jeu

Si l'on en croit les représentants américains, russes et ukrainiens, les négociations sur une possible trêve en Ukraine, entamées en Arabie saoudite, ont avancé. Vers quoi, c'est une autre affaire.

En effet, même placés devant les caméras du monde entier, ces pourparlers ne sortent pas du cadre habituel de la diplomatie : celui du secret des tractations entre gouvernants sur le dos des gouvernés. Ce qu'on présente comme un début d'avancée relèverait de la plaisanterie, si ce n'était tragique. Ainsi, le 18 mars, les belligérants avaient à peine « décidé » de ne plus frapper les infrastructures énergétiques que, dans la soirée, drones et missiles russes et ukrainiens s'abattaient sur les raffineries, dépôts de carburant et centrales thermiques de l'adversaire.

Mardi 25 mars, douze heures d'un « dialogue difficile mais utile », selon Moscou, ont permis à Washington d'annoncer un accord sur la libre circulation des navires marchands en mer Noire, réclamé par le Kremlin. Si Kiev a déclaré qu'il appliquerait ce qu'annonce la Maison-Blanche, il a souligné qu'il reste « des détails à régler ». Et parmi ces « détails », il y a l'exigence de la levée des sanctions occidentales visant

leurs exportations de céréales et d'engrais. Trump s'y dit favorable, le gouvernement de Kiev s'y oppose...

Il y a un an et demi, Kiev et Moscou, en pleine guerre, avaient déjà conclu un accord, mutuellement profitable à leurs exportations céréalières. Cela ne les avait pas empêchés de continuer à couler des navires marchands ennemis. Et le 24 mars, juste avant d'en discuter avec les envoyés de Trump à Riyad, le Kremlin avait saturé le ciel ukrainien de missiles et bombes volantes, faisant des centaines de blessés et des dizaines de morts à Kiev, Kharkiv, Soumy, etc., tandis que Kiev bombardait le Donbass tenu par la Russie.

Même si, un jour, un cessez-le-feu finit par être conclu, en attendant, les combats continuent et même s'intensifient. Et ils pourraient s'intensifier encore tant que les deux états-majors disposeront d'assez d'hommes à envoyer à l'abattoir. Pour liquider la poche de Kursk tenue par des unités ukrainiennes

depuis l'été dernier, Moscou l'a noyée sous un flot d'obus et d'assailants, dans ce qui a été une boucherie de part et d'autre. Il ne fallait pas permettre à Kiev d'avoir un morceau de territoire russe à marchander contre les régions d'Ukraine qu'occupe l'armée russe, Moscou attendant d'un accord « de paix » qu'il avalise cette annexion.

La Russie se trouve en position de force sur le champ de bataille, son armée grignotant sans cesse du terrain, et Poutine ne se presse donc pas de trouver un accord car le temps joue pour lui. Pourtant, contrairement à la présentation qu'en font gouvernements et médias européens, la Russie est loin d'avoir toutes les cartes en main et ce n'est pas elle qui dicte le rythme et les règles du jeu. Sinon, comment expliquer que les États-Unis, situés sur un autre continent que l'Ukraine, se soient imposés « naturellement » comme le chef d'orchestre de ces négociations ? L'Union européenne en a été écartée, bien que cette guerre se déroule à sa porte, et ce sont les États-Unis qui en donnent le la, en fixent l'agenda et en discutent le contenu en tête-à-tête avec chaque belligérant. Plus



encore, Washington a obtenu pour cela l'accord de chacune des parties, y compris lorsque Trump dicte en public avec brutalité ses conditions à Zelensky. Mais cela vaut aussi pour Poutine, qui a dû accepter sans broncher de voir l'Amérique s'emparer des gisements de terres rares d'Ukraine qu'il ne tient pas encore.

Rien de tout cela ne serait explicable si l'on ignorait l'état du monde actuel, dominé par une poignée de puissances impérialistes. Et la bourgeoisie américaine est, et de loin, celle qui a l'économie la plus forte, la richesse la plus grande, l'armée la plus puissante, capable d'imposer sa politique presque partout avec

800 bases militaires réparties à la surface du globe.

Certes, quelques pays – la Chine, la Russie et quelques autres – ont les moyens de ne pas plier sans discuter devant la première puissance mondiale. Il n'en reste pas moins que c'est cette supériorité écrasante de l'impérialisme américain qui, après avoir poussé ses pions en ex-URSS en y créant les conditions d'un conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine, lui permet maintenant de prétendre préparer la paix. À la façon des « juges de paix » qui font la loi chez les mafieux : dans un bain de sang, mais ici à l'échelle de pays entiers.

**Pierre Laffitte**

## Des réactions contre la boucherie

En Ukraine, dans ce que certains veulent croire les dernières heures de la guerre, ceux qui tentent d'y échapper sont de plus en plus nombreux.

Beaucoup savent que la guerre signifie donner sa vie – un conscrit sur deux meurt dans le mois suivant son incorporation – pour que le gouvernement ait de quoi négocier à Riyad ou ailleurs son avenir et celui des avoirs des oligarques et autres nantis du régime ukrainien.

Selon une enquête parue sur les réseaux sociaux, on comptabilisait à la date du 10 mars presque autant d'amendes pour infraction aux règles d'enregistrement du Centre territorial de recrutement et d'accompagnement social en à peine deux mois (9 658), que sur toute l'année précédente (10 541). Et il ne s'agit là que d'une

petite partie du phénomène car, par définition, l'enquête ne prend pas en compte ceux qui ont jusqu'ici échappé à un contrôle musclé ou à une interpellation dans la rue. En outre, toujours selon l'enquête, seule une amende sur sept a été payée en 2025, contre une sur deux l'an dernier...

En Russie, bien que les autorités taisent les réactions antiguerre, les journaux font parfois état de condamnations pour ce motif. Ainsi, le 10 février, un tribunal militaire du district sud de la Russie a condamné à la prison à vie un sergent de la 70<sup>e</sup> division de fusiliers motorisés qui, sous le coup de la colère, a

abattu deux soldats et deux officiers, parce qu'on voulait l'envoyer dans une unité d'assaut. Le 23 janvier à Belgorod, près de la frontière ukrainienne, un tribunal a condamné à plus

de 500 euros d'amende et à 6 ans et demi de colonie pénitentiaire un jeune homme qui avait incendié un grand Z lumineux, symbole de la guerre de Poutine contre l'Ukraine. Il a dénoncé le

fait que, lors de son arrestation et après, les hommes de la police politique (FSB) l'ont torturé à l'électricité et menacé de l'exécuter à la hache...

**P. L.**



Des Ukrainiens transportent un soldat russe mort à un poste-frontière près de Soudja, le 12 août 2024.

## Contre le racisme au travail : compter sur l'organisation ouvrière

Huit organisations syndicales, dont la CGT, la CFDT, FO, Solidaires, etc., ont décidé de lancer une campagne contre les discriminations sur le lieu de travail. Il est en effet indispensable de s'attaquer à ce fléau.

Nombre de politiciens ou de ministres, de droite ou d'extrême droite et parfois même de gauche, ne cessent d'utiliser les discours racistes, anti-immigrés, antimusulmans, pour mettre de l'huile sur le feu. Pour la bonne raison que ces idées servent avant tout à diviser le monde du travail pour l'affaiblir.

L'exploitation patronale a besoin de diviser les travailleurs de toutes les façons possibles. Le racisme est une des pires, mais le patronat en a toujours entretenu de toutes sortes : contrats différents, fiches de paye différentes, cascade de sous-traitance, titres de séjours et droits différents... tout cela

pour mettre en concurrence les travailleurs entre eux, et en tirer le maximum de profit. Dans des entreprises de nettoyage ou du BTP, par exemple, les postes de chef sont donnés aux travailleurs de certaines nationalités, pour encadrer ceux d'autres nationalités. La persistance des inégalités salariales entre hommes et femmes dans les entreprises montre bien aussi à quoi cela sert et surtout qui cela sert. Dans bien des entreprises, la hiérarchie continue à utiliser le racisme, le mépris, les humiliations pour imposer son pouvoir et l'autorité du patron.

Malgré cela, les directions des grandes

entreprises parlent souvent de respect des différences et d'antiracisme. Elles peuvent même faire semblant de se soucier des discriminations, en organisant des « journées de la diversité » à Stellantis, ou encore l'« alerte éthique » à la SNCF. Seulement, entre les mains des patrons, la lutte contre le sexisme ou le racisme devient un moyen de jouer les arbitres et les juges moraux, voire de sanctionner des travailleurs.

C'est sur ce point que la campagne syndicale est critiquable car elle remplace la lutte de classe par des contes de fées. Ses tracts et affiches expliquent qu'il faut compter sur la justice pour imposer aux patrons qu'ils « ne fassent aucune distinction entre ses salariés ». Au lieu d'en appeler à l'action collective des travailleurs, les dirigeants syndicaux ont même le culot de prétendre que « le lieu de travail est



avant tout un espace d'égalité et d'inclusion ». C'est oublier de dire que le lieu de travail, est d'abord aujourd'hui le lieu de l'exploitation et de la soumission à la hiérarchie.

Pour finir, le tract syndical explique que « la loi protège contre la discrimination raciale », en citant l'article 225 du Code pénal.

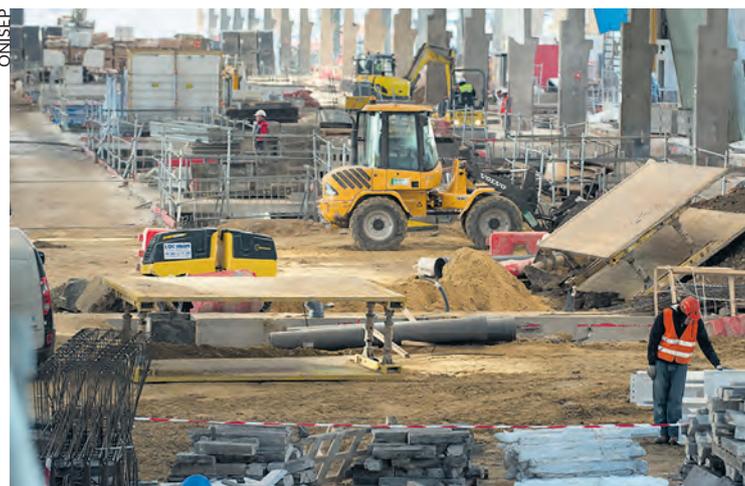
Ni la loi, ni l'État, ni la justice ne peuvent vraiment aider à combattre le racisme, le sexisme et les

discriminations. Seuls les travailleurs eux-mêmes peuvent le faire. Parce qu'ils se retrouvent ensemble sur les mêmes chantiers, les mêmes chaînes de montage, dans les mêmes bureaux, ils ont les moyens de créer des liens de solidarité, pour résister au quotidien et pour changer leur sort demain. Ce sont bien les seules armes et la meilleure réponse au racisme.

Charles Legoda

## Simplification : simple comme le profit privé

Depuis lundi 24 mars, les députés débattent d'une loi de simplification de la vie économique, concoctée par Le Maire lorsqu'il était ministre, qui a déjà été adoptée par le Sénat.



Le texte vise, comme son nom l'indique, à débarrasser les entrepreneurs de la masse de papiers administratifs qui bloquerait leur créativité, entraverait leur génie et limiterait par là même la croissance du pays et sa prospérité. Bayrou évalue ce surcoût administratif à 4 % du PIB, soit autour de 100 milliards d'euros, montant tout aussi énorme qu'invérifiable.

On comprend bien que, comme le décrivent les reportages et enquêtes des médias, bien des petits patrons préféreraient être sur leur chantier ou à leur fournil plutôt qu'à remplir des formulaires et sont donc a priori favorables à une simplification. Mais, en cette matière comme en bien d'autres, les difficultés éventuelles des petits patrons servent à couvrir

les prétentions et les exactions des grands.

Ainsi, le gouvernement a déjà adopté un décret de simplification supprimant l'obligation de publicité et de consultation pour les chantiers publics d'une valeur inférieure à 100 000 euros. La loi prévoit de supprimer l'intervention de la Commission nationale du débat public, jusque-là obligatoire, pour les chantiers au-delà d'un budget de 600 000 euros, c'est-à-dire ceux des grands groupes. Les riverains de ces projets passeront donc de l'impression que leur avis ne compte pas beaucoup à la certitude qu'il ne compte pas du tout. Les membres et les salariés de cette Commission nationale étaient d'ailleurs en grève le 25 mars pour protester contre cette mesure.

La droite et le RN proposent en outre des amendements défendant toujours l'intérêt particulier, celui du propriétaire capitaliste, contre l'intérêt général. Ils peuvent concerner par exemple l'aménagement du territoire et la préservation

d'un minimum de terrain non bétonné. Le prétexte est évidemment que le développement de l'entreprise sans frein, sans paperasse et sans contrôle devrait faire automatiquement le bonheur des travailleurs.

Le nouveau président de la Confédération des petites

et moyennes entreprises (CPME), plus franc ou moins expérimenté, a tout de même vendu la mèche de la simplification : son rêve serait de voir le Code du travail « réduit à une page ». Cela réduit les prétentions au bonheur des exploités à pas grand-chose.

Paul Galois

### Il fallait y "panser"

Pour réduire les dépenses de la Sécurité sociale, la ministre de la Santé a annoncé une limitation à sept jours de la délivrance initiale de pansements prescrits par un médecin. Pour des

pansements supplémentaires, il faudra une nouvelle ordonnance.

Rationner les pansements pour faire croire qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses : la manœuvre est grossière !

### La comédie du conclave fait couac

Après FO, la CGT a décidé de quitter le conclave sur les retraites que le Premier ministre avait initié pour ne pas être censuré par le Parti socialiste.

C'était écrit d'avance : le patronat et le gouvernement ne lâcheront rien de favorable aux travailleurs

sur les retraites simplement parce que les syndicats le demanderaient gentiment. Au contraire, au nom de l'économie de guerre, de nouvelles attaques se préparent. Ce n'est pas dans les salons que l'on obtiendra satisfaction !

## Bus FSO-région parisienne : après 4 mois de grève, le patron a reculé

Le 12 février, une soixantaine de conducteurs des bus de Cergy, Conflans et Achères fêtaient par un grand couscous la fin de leur grève, dure et âpre, de 124 jours. Ils ont obtenu l'essentiel, notamment un taux horaire unique aligné sur le meilleur, et ont limité l'opération de la baisse programmée de leur salaire.

Au départ, le 7 novembre, forts de leur nombre et de leur détermination, les chauffeurs des bus FSO des dépôts de Saint-Ouen-l'Aumône et de Conflans-Sainte-Honorine pensaient en avoir pour une semaine, deux au plus, lorsqu'ils ont répondu à l'appel à la grève du syndicat FO qui a dirigé le mouvement de bout en bout. Sauf que l'enjeu de ce conflit dépassait leur seule société.

Le marché des transports en commun en

Île-de-France, géré par Île-de-France Mobilités (IDFM) est ouvert depuis 2021 à la concurrence et pour cela, divisé en Délégations de services publics (DSP) temporaires de quatre à huit ans.

Or, non seulement les premières DSP arrivent à renouvellement, mais la mise en concurrence, achevée pour la grande banlieue, va commencer cette année pour la première couronne de la région parisienne. Ce système de DSP renouvelables est une machine à

baisser les salaires, à supprimer des emplois et aussi à démembrer la RATP dans la première couronne.

FSO, qui a récupéré en janvier 2024 la DSP du secteur Cergy, Conflans, Achères, voulait en profiter pour baisser le taux horaire de plus de trois quarts des chauffeurs, supprimer de nombreuses primes, des postes et aggraver les conditions de travail. Avec le plein soutien d'IDFM, il a fait traîner la grève, ne dévoilant que tard son projet, s'est montré menaçant, arrogant, mettant les grévistes au défi de poursuivre leur mouvement. Un chauffeur, militant syndical, pris à la gorge par des problèmes financiers, s'est suicidé. Trois chauffeurs ont été licenciés



Rassemblement des grévistes en janvier 2025

pour des faits liés à la grève.

Les grévistes ont cependant tenu. Ils ont consommé tous leurs congés, multiplié autant que possible les arrêts maladie. Bien des chauffeurs, qui ont dû reprendre, montraient leur sympathie pour la grève. Et, jusqu'au bout, FSO s'est montré incapable de faire tourner le réseau, même à minima.

En l'absence d'accord, c'est la convention collective, encore en dessous des conditions réelles, qui se serait appliquée au 30 mars. Les pouvoirs publics préfèrent les accords maison,

qui aident à segmenter les forces de la classe ouvrière.

Cette grève longue et courageuse était connue par les travailleurs d'autres entreprises du secteur. Elle montre quel est l'enjeu face à la hargne des patrons et des pouvoirs publics. Loin d'être « décourageante », elle peut donner l'idée que, tout le monde étant visé à terme, tous les travailleurs des transports de la région parisienne devraient unir leurs forces pour se défendre. C'est aussi cela que transporteurs et pouvoirs publics craignent.

Correspondant LO

## Explosion de la rue de Trévise : une justice à pas de tortue



Le 28 février, des juges d'instruction ont ordonné un procès contre la Mairie de Paris et le syndicat de copropriété dans l'affaire de l'explosion de la rue de Trévise, en janvier 2019. La catastrophe avait fait quatre morts, deux cents blessés et d'innombrables dommages matériels.

La Mairie et le syndicat sont accusés d'homicides et de blessures involontaires, ainsi que de destruction de biens immobiliers et mobiliers. L'enquête avait établi dès 2020 leur responsabilité dans le drame. Le syndicat n'avait pas réglé un problème de fuite d'eau, dont il était pourtant au courant

depuis 2015. Ces fuites avaient fini par provoquer l'affaissement du trottoir devant l'immeuble. La Mairie de Paris, elle, n'avait pas entamé les travaux de voirie suite à l'affaissement, qui a ensuite entraîné la rupture de la canalisation de gaz à l'origine de l'explosion.

Les associations de

victimes, si elles se montrent satisfaites de la tenue d'un procès, dénoncent la lenteur de la justice : une première audience aura lieu en mai, et le procès ne se tiendra pas avant 2026, soit sept ans après les faits. En attendant, les indemnités tardent à arriver : seuls 4 millions auraient été effectivement versés, sur les 20 promis. Et avec l'annonce du procès, les versements ont même été suspendus, nouvelle marque de mépris pour les victimes.

Le manque d'entretien de la voirie, des immeubles, des conduites de gaz a régulièrement des conséquences dramatiques. En juin 2023, une fuite de gaz avait été à l'origine d'une explosion et d'un incendie qui avait ravagé un immeuble parisien, heureusement sans faire de victime. Et tout le monde se souvient de l'effondrement de la rue d'Aubagne à Marseille en 2018. Les négligences dont sont accusés aujourd'hui la Mairie de Paris et le syndicat sont bien le fruit d'une politique d'économies, quitte à mettre en péril la sécurité des habitants.

Camille Paglieri

## Val-de-Marne : transports plus chers sans la carte Améthyste

Le conseil départemental du Val-de-Marne vient de supprimer la carte Améthyste qui permettait aux plus de 60 ans non imposables ainsi qu'aux personnes handicapées d'avoir un accès illimité aux transports en Ile-de-France.

L'abonnement annuel coûtait 25 euros et le département comblait la différence, soit 430 euros par an.

Désormais, chaque déplacement sera facturé 2 euros en métro-RER ou 1,60 euro en bus-tram via le pass Liberté+. Le département s'engage à rembourser au maximum 200 euros par an, soit l'équivalent de deux allers-retours par semaine et il faudra transmettre les factures et justificatifs correspondants. Au-delà, ce sera plein pot. Cinquante mille habitants, parmi les plus défavorisés, seront ainsi privés de leur droit au transport. Le département, par cette opération va récupérer dix millions à leurs dépens.

Cette mesure s'ajoute à la suppression effectuée en juin dernier de la carte Imagin'R pour les lycéens non-boursiers et les étudiants. Capitanio, dirigeant LR du Val-de-Marne, justifie ces mesures d'un côté

par les baisses de recettes fiscales, de l'autre par la non-compensation par l'État des transferts des charges liées au RSA ou l'APA, auxquelles s'ajoutent 26 millions d'économies imposées par la loi de finances 2025. Mais Capitanio critique des conséquences de mesures que son parti soutient. Car la politique de celui-ci et de ses amis, ministres, députés ou sénateurs LR, est bien de faire payer le désengagement de l'État par les collectivités territoriales, communes, départements et régions. D'autres départements, comme l'Essonne, ont aussi restreint le remboursement des transports pour des raisons similaires.

Tout ce monde s'entend comme larrons en foire pour arroser le patronat et les marchands d'armes et présenter avec des larmes de crocodile la facture aux classes populaires.

Christian Bernac

## Michelin : diktat patronal, cautions syndicales

**Lundi 24 mars, les syndicats CGC, CFDT et Solidaires ont signé le plan de fermeture des usines Michelin de Cholet et de Vannes, qui va entraîner plus de 1 200 suppressions d'emploi. Seule la CGT a refusé de signer.**

Selon Michelin, le plan est supérieur de 20 % à celui de 2020 lors de la fermeture de l'usine de La Roche-sur-Yon, donc les futurs licenciés devraient s'estimer heureux. Les syndicats signataires déplorent ces licenciements au sein d'une entreprise ayant réalisé 1,9 milliard d'euros de bénéfice net en 2024 et contestent leur caractère « économique ». Mais leur signature, au nom de « mesures d'accompagnement » bien limitées, revient à céder au chantage patronal. Selon le patron, les syndicats qui ont refusé d'apporter leur aval à un accord aussi généreux auraient été seuls responsables d'un retour à un accord minimal.

Quoi qu'ils en disent, les

dirigeants CGC, CFDT et Solidaires s'étaient en fait inclinés dès le départ, car ils craignaient plus que tout la mobilisation des travailleurs de Cholet et Vannes eux-mêmes. Prétendre qu'un plan acceptable pouvait être négocié entre quatre murs au siège du groupe à Clermont-Ferrand, c'était tromper les travailleurs et ils savaient très bien – c'est leur rôle de « partenaires sociaux » – que celui qu'ils signeraient ne ferait qu'entériner le diktat des grands actionnaires. Bilan : leur « dialogue social », dont ils ont tout fait pour qu'il ne soit pas perturbé par l'intervention des premiers concernés, a mené les salariés dans l'impasse.

Si la direction de la CGT

Michelin a tenu à se démarquer de l'accord par sa non-signature, sa politique depuis début novembre n'a pas plus permis aux travailleurs de Cholet et de Vannes de mettre toutes les chances de leur côté dans la bataille contre le patron. Elle aussi a prétendu qu'une solution pouvait être obtenue dans des huis-clos à Clermont. Presque jusqu'au dernier moment, les dirigeants de la fédération CGT de la chimie (la FNIC) se sont donné comme objectif de convaincre la direction de reconvertir ses deux sites ou de trouver des repreneurs, comme si Michelin avait besoin des bons conseils de syndicalistes pour gérer ses affaires ! Cette recherche illusoire d'une « alternative industrielle » n'a évidemment rien donné.

Cela n'a pas empêché la CGT de dénigrer les travailleurs qui, à l'usine de Cholet, avaient décidé de



se défendre sur leur piquet et au travers d'assemblées générales. Se donner pour but d'arracher à Michelin une prime supralégale de 120 000 euros était, d'après les dirigeants CGT, renoncer à lutter pour les emplois ! Ce qui les a dérangés était surtout la constitution d'un comité de lutte unissant syndiqués et non-syndiqués et décidant au jour le jour, démocratiquement, des actions à mener. En effet, ils se voient comme les représentants naturels des travailleurs auprès de l'employeur et sont allergiques à toute contestation de ce rôle par les salariés du rang.

Le combat des ouvriers de Cholet et de Vannes n'a peut-être pas permis de soulever à Michelin beaucoup plus que ce qui était prévu par les actionnaires, mais il a indiqué la seule voie à suivre pour les travailleurs aujourd'hui confrontés aux mauvais coups patronaux : celle de la lutte et de l'organisation. Pour que des luttes futures changent vraiment la donne, il se confirme qu'elles ne devront pas se passer « dans les salons » mais qu'il faudra une riposte faisant boule de neige et menaçant vraiment la classe capitaliste.

**Correspondant LO**

## Thales – Mérignac : grève chez DMS

**Depuis mercredi 19 mars, cinquante techniciens sont en grève au sein de l'entité DMS du site Thales de Mérignac qui emploie avec les sous-traitants près de 3 000 personnes réparties entre les deux entités, DMS plutôt orientée vers les activités militaires, et AVS pour l'aviation civile.**

À Mérignac, comme d'autres sites du groupe, plusieurs centaines de techniciens et d'ingénieurs sont mobilisés depuis le 9 janvier pour les salaires. Ils ont trouvé indécente l'enveloppe de 2 % d'augmentation décidée par la direction – une trentaine d'euros d'augmentation générale pour les techniciens – alors que les résultats du groupe sont exceptionnels et que les directeurs ont bénéficié de primes allant jusqu'au

million d'euros. Depuis le 9 janvier, 700 salariés se mobilisent plusieurs fois par semaine par des débrayages, manifestations dans le site, diffusions filtrantes aux entrées, photos de groupe géantes... Quelques jours avant le 19 mars, les salariés ont ainsi cherché à discuter avec la délégation de Boeing venue faire ses emplettes chez Thales, provoquant une petite panique dans les rangs de la direction locale qui, avec tous ses effectifs

de sécurité, a cherché à empêcher tout contact. C'est finalement par une porte dérobée que les salariés ont trouvé le chemin de Boeing, ce qui a fait dire que, décidément, Boeing a un problème avec les portes...

La grève a démarré après la publication des résultats 2024 de l'entreprise. Les résultats, gonflés par les commandes militaires, sont des records : 2,4 milliards de profits, un carnet de commandes plein à ras-bord mais une direction qui veut faire grimper encore la rentabilité de l'entreprise de quelques points, en imposant aux salariés des augmentations en dessous de l'inflation réelle. Elle obéit

ainsi à ses actionnaires, la famille Dassault, qui ne veut surtout pas céder pour ne pas donner de mauvaises idées à d'autres. Comme un retour à l'envoyeur, la grève entrave notamment la livraison des radars et de calculateurs équipant l'avion de Dassault, le Rafale.

La direction du site, en panique le 20 mars, a fait savoir qu'elle perdait 500 000 euros par jour de grève. Les grévistes visent plus haut, ils s'adressent à leurs camarades des autres lignes. Parmi leurs initiatives il y a eu jeudi 20 mars l'organisation d'un débat avec des élus locaux et nationaux. Devant 250 salariés, trois élus du PCF, dont un

sénateur et deux élus écologistes, étaient présents. Si ces élus ont soutenu la lutte des travailleurs de Thales, c'est en distillant un poison nationaliste, affirmant que l'entreprise a une activité essentielle dans le cadre de la souveraineté et de la défense nationale, et que l'État doit intervenir.

Il a quand même été rappelé dans le débat que les travailleurs se battent non pas pour la nation, mais pour leurs salaires, que si l'État intervient depuis toujours, c'est pour servir la soupe aux milliardaires de la famille Dassault. Alors la force des travailleurs, c'est la grève !

**Correspondant LO**



Thales DMS Mérignac lors d'un mouvement récent.

## Domo – Saint-Fons : **contre les licenciements**

Lundi 10 mars, la direction de l'usine chimique Domo Belle-Étoile (ex-Solvay de Saint-Fons dans le Rhône), qui fabrique des polymères polyamides pour l'industrie, a annoncé la fermeture définitive à brève échéance des ateliers de la partie nord de l'usine.

La partie menacée transforme des matières premières pour la fabrication des poudres à mouler du sud de l'usine. Sa fermeture revient à supprimer plus de 150 emplois dans une entreprise qui regroupe 550 travailleurs, auxquels il faut ajouter ceux de la sous-traitance : dans un premier temps, au moins une vingtaine sont directement menacés, de Socorail, KS Service, Secauto, Fouré-Lagadec, et d'autres entreprises encore.

Les patrons justifient cette attaque de grande ampleur par de prétendues « surcapacités actuelles de production » : quand les commandes baissent, au lieu de répartir entre tous la charge de travail afin d'en profiter pour travailler un peu moins, ils préfèrent priver des familles ouvrières de leur gagne-pain.

L'autre prétexte est le coût des matières premières et de l'énergie, qui s'est

envolé en Europe depuis la guerre en Ukraine : dans la guerre économique entre les capitalistes de la chimie à l'échelle mondiale, les usines européennes sont jugées trop peu compétitives par leurs actionnaires, et les travailleurs sont la « variable d'ajustement ». Ceux de Belle-Étoile ont pourtant sué des profits pour enrichir diverses familles bourgeoises, depuis l'époque de Rhône-Poulenc puis Rhodia, avant que l'usine passe à famille belge Solvay puis aujourd'hui à la famille De Clerck.

Depuis l'annonce de ce plan, deux assemblées générales ont eu lieu devant l'usine, appelées par des salariés et les syndicats CGT et CFDT. Elles ont rassemblé 130 puis 170 personnes : des travailleurs postés des ateliers concernés, mais aussi de la partie sud de l'usine, des travailleurs en journée des équipes techniques, de la logistique, ainsi que des



salariés des bureaux et des commerciaux.

L'inquiétude et le dégoût dominant, et pour certains la colère, contre cette direction qui préparait depuis des mois la fermeture des installations, tout en laissant les travailleurs s'échiner à préparer les arrêts techniques programmés pour cet été. Malgré des rumeurs, chacun pensait que la direction ne pouvait pas arrêter ces installations au vu des dépenses déjà engagées pour leur rénovation et cette annonce brutale a été un choc pour beaucoup. Certains expriment la volonté

de ne pas se laisser diviser, alors que la hiérarchie commence à donner la liste des postes supprimés. D'autres réfléchissent à la manière d'organiser la riposte.

Tous ont décidé de se voir régulièrement en assemblée

générale et de manifester vendredi 28 mars devant la salle de réunion où la direction reçoit les syndicats pour ce qu'elle présente comme la première réunion de négociation.

**Correspondant LO**

## Grande distribution : pendant les fermetures, les profits continuent

En moins de dix jours, pas moins de cinq enseignes de l'habillement, C&A, de l'ameublement, Casa, et de l'alimentaire Carrefour, Auchan et Intermarché, ferment des magasins par dizaines.

Ainsi, l'enseigne de vêtements C&A vient d'annoncer la fermeture de 24 magasins en France et 320 emplois supprimés, sans proposition de reclassement. Pour les travailleurs de C&A, cette annonce n'est malheureusement pas une surprise. C'est le huitième plan de suppressions d'emplois depuis 2016 et à chaque fois, 10 à 30 magasins sont fermés. Ainsi en 2020, 30 magasins ont été fermés et 200 emplois supprimés. Les 320 emplois rayés de la carte aujourd'hui s'ajoutent aux 800 emplois supprimés depuis 2016. Et tout cela, pour maintenir la richesse d'une des plus riches familles hollandaises, propriétaire de C&A depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle.

L'enseigne d'ameublement Casa, 143 magasins en France, elle, vient de demander son placement en redressement judiciaire. Cela fait suite à la faillite et à la liquidation de la société Casa en Belgique début mars, qui gérait la logistique, l'informatique et la finance de tout le groupe. Les 143 magasins français sont donc sur la sellette et les 600 salariés sont tous menacés de perdre leur emploi.

Au même moment, le trio Carrefour-Auchan-Intermarché qui s'est partagé plus de 450 hyper et supermarchés Casino en 2024, en profite pour restructurer et se débarrasser des magasins jugés pas assez rentables. Ainsi Auchan a prévu de sortir de son parc

27 supermarchés dont 11 anciens Casino, et Intermarché une trentaine. Quant à Carrefour, les dirigeants se sont donné neuf mois pour trouver un repreneur, sinon ils fermeront huit magasins Carrefour dont ils ne veulent plus.

Carrefour a su trouver plus d'un milliard d'euros pour racheter 175 magasins Cora et Match. Il y a de l'argent dans les coffres de ses actionnaires, comme dans ceux des autres enseignes de la grande distribution. Il devrait servir à préserver les emplois et les salaires de tous les travailleurs. Alors, vendredi 21 mars, dès 6 heures du matin, 50 travailleurs sur les 70 que compte le Carrefour Market en périphérie de Soissons dans l'Aisne ont cessé le travail pour contrer la menace de fermeture.

**Philippe Logier**

## Hôpital d'Auray – Morbihan : les fermetures de lits ne passent pas

Lundi 24 mars à l'hôpital du Pradel à Auray a eu lieu un rassemblement du personnel à l'appel de l'intersyndicale. Celle-ci a d'ailleurs déposé un préavis de grève illimitée.

Plusieurs dizaines de soignants de ce petit hôpital de proximité ont répondu à l'appel. En effet, la direction du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique a décidé de fermer cet été une trentaine de lits dans le service soins médicaux et réadaptation. Du coup, et pour la sixième année consécutive, c'est le personnel de ce service qui trinque, étant envoyé dans

les Ehpad d'Auray pour pallier leurs difficultés de recrutement durant les vacances d'été.

Le résultat est la dégradation des conditions de travail et de vie pour le personnel et évidemment moins de possibilités de prise en charge pour la population, alors qu'elle est fortement multipliée durant l'été. Pour les urgences, il faudra aller à Vannes.

Alors que des milliards vont aller par dizaines vers l'armée et les marchands de canons, pour la santé c'est la pénurie !

**Correspondant LO**

### Dans les bulletins Lutte ouvrière



#### Bravo aux salariés de Forvia

À Forvia, l'usine qui fournit les sièges des KO, les travailleurs ont débrayé pour une augmentation de salaire. Ils l'ont d'ailleurs obtenue. Stellantis s'est plaint de ne

#### Des postes en plus !

Ces derniers temps, il y a eu des débrayages dans plusieurs secteurs. À chaque fois il s'agissait d'avoir des collègues en plus pour faire le travail. Au Kit ils

pas avoir reçu les sièges et d'avoir « perdu » des voitures. Mais nous, on ne se plaint pas car leur mouvement nous donne une bonne idée : on devrait faire comme eux !

ont obtenu des renforts temporairement. Il manque des postes partout, il va peut-être falloir qu'on s'y mette tous ensemble.

*Stellantis Hordain*

# SNCF – Châtillon : mobilisation victorieuse

Dans la nuit du 6 au 7 mars, à trois heures du matin, des chefs convoquaient un jeune présent depuis décembre 2024 sur le site SNCF de Châtillon, dans les Hauts-de-Seine.

Il était reproché à ce jeune un manque d'intégration dans son équipe, en lui laissant entendre qu'il pourrait trouver un nouveau poste ailleurs. Mais il recevait deux jours après en main propre un courrier annonçant la rupture de son contrat de travail. La direction ne donnait aucun motif, prétendant qu'il était toujours en période d'essai.

Ce jeune ouvrier avait pourtant derrière lui deux ans d'apprentissage au Technicentre du Landy, dans le nord de Paris, et avait ensuite été embauché en CDI à l'équipe « Confort » de Châtillon chargée de

l'aménagement intérieur des TGV. Non seulement il n'avait fait l'objet d'aucun reproche, mais il avait jusqu'ici été félicité pour sa parfaite... intégration parmi ses collègues.

Comment la direction pouvait-elle licencier sans aucun motif un travailleur, alors que partout les équipes souffrent d'un sous-effectif chronique ? On comprenait bien vite que cette décision n'avait rien à voir avec les compétences professionnelles ou le comportement du jeune.

Peu de temps auparavant, son chef d'équipe lui avait notamment demandé



FACEBOOK

de « choisir son camp » dans des conflits internes avec d'autres chefs. Dans ce secteur où les intérimaires et CDD sont nombreux, c'est d'ailleurs le règne de l'arbitraire. Dans la même période aussi, le jeune avait pris contact avec la CGT au sujet de ses congés, sans se cacher de la hiérarchie.

Aussitôt l'information

connue, beaucoup exprimaient leur incompréhension et leur indignation. Un tract syndical distribué par plusieurs cheminots et le jeune lui-même, mettait l'affaire sur la place publique et dénonçait ce licenciement en appelant à la mobilisation. Plusieurs collègues apportaient très vite des témoignages écrits sur

ses compétences et son intégration au sein de l'équipe.

Lors d'une audience, mercredi 19 mars, une trentaine de cheminots de différents secteurs étaient rassemblés pour le soutenir. Plusieurs étaient arrivés à l'avance et avaient commencé à faire part de leur écœurement aux cadres déjà présents. La direction a été alors contrainte d'avouer n'avoir rien à lui reprocher, incapable même de prouver qu'il était encore en période d'essai.

Elle a dû reculer sur toute la ligne, annuler par écrit la procédure de licenciement et confirmer l'embauche à titre définitif. C'est donc une victoire arrachée par la solidarité et la détermination collective.

**Correspondant LO**

# Transdev – Chelles : accidents du travail minimisés

La direction des bus Transdev STBC, à Chelles en Seine-et-Marne, se distingue par son autoritarisme et, comme les directions des différents sites Transdev, par son mépris des droits des travailleurs, juste considérés comme bons à être exploités.

Heureusement, des grèves ont lieu, tantôt ici,

tantôt là, pour s'opposer à l'attitude patronale. Un incident grave est survenu le 17 mars dans l'accueil Transdev en gare de Chelles. Des insultes et menaces de mort allant jusqu'à « on va acheter un couteau pour vous égorger », ont été proférées à l'encontre des agents d'accueil et d'une médiatrice.

Choqué et traumatisé, un

agent qui avait réussi à bloquer la porte est allé voir un médecin qui lui a prescrit un arrêt. Mais la direction a refusé de lui fournir la déclaration d'accident de travail ! Face à l'inquiétude du personnel et pour éviter que soient déclarés des accidents du travail, elle a suggéré d'accorder des absences rémunérées.

En effet, chacun sait que le taux de cotisation patronal à la branche accident du travail maladie professionnelle est lié au nombre de déclarations ; les patrons de Transdev, comme les autres, exercent donc toutes les pressions pour réduire ce nombre.

Suite à de nombreux incidents antérieurs, le

personnel en gare réclame depuis des années une plus grande présence à toute heure d'agents de sécurité, demandes qui ont toujours été rejetées par la direction. Et lorsque des situations graves se produisent, qui peuvent entraîner des répercussions, elle fait tout pour étouffer l'affaire.

**Correspondant LO**

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

*Lutte ouvrière* est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

## Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :  
LUTTE OUVRIÈRE  
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

*Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.*

Sur Internet  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)  
**Vidéos** [www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Audio-LO** [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Soudan: **abominable** guerre

**Au Soudan, après deux ans de guerre, l'armée soudanaise a repris le palais présidentiel aux Forces de soutien rapide. Elle est en passe de contrôler toute la capitale, Khartoum. Cela ne mettra pas fin pour autant au conflit sanglant entre deux chefs militaires qui ravage le pays.**

Lorsqu'un puissant mouvement populaire avait renversé en avril 2019 le dictateur Omar Al-Bachir, le chef de l'armée officielle, Al-Burhane, et celui des Forces de soutien rapide, Hemetti, avaient fait mine de partager le pouvoir avec des civils portés par la vague de contestation. Ils n'avaient pas tardé cependant à se retourner contre eux et à réprimer sauvagement tous ceux qui contestaient leur mainmise sur le pays. Cette alliance entre les deux brouillards n'a guère duré. L'armée d'Al-Burhane était forte

de ses chars, de ses hélicoptères et de ses avions de combat. Les Forces de soutien rapide étaient quant à elles issues des cavaliers janjawid qui avaient mis à feu et à sang la région du Darfour, avant d'être équipés d'armes modernes pour constituer une force indépendante de l'armée officielle. Le 15 avril 2023, la guerre entre les deux bandes armées et leurs chefs respectifs fut déclarée.

Depuis, tout le Soudan a été ravagé par les deux armées. Les deux camps n'ont reculé devant aucune horreur pour gagner du terrain.

Neuf millions de Soudanais sur les 50 millions d'habitants que compte le pays ont dû fuir loin de chez eux. Deux millions et demi se sont réfugiés dans d'autres pays, en particulier au Tchad voisin. Villes et villages ont été bombardés et rasés, tandis que l'infanterie envahissait les habitations, violait les femmes, torturait et exécutait les hommes. Les deux camps se sont ingéniés à réveiller les anciens conflits communautaires et à enrôler les populations dans des milices rivales, ajoutant encore à l'horreur.

Les dirigeants des pays voisins se sont pour leur part appliqués à alimenter ce conflit sanglant, l'Égypte derrière Al-Burhane, les Émirats arabes unis avec Hemetti. Ces pays figurent



ANNADJIB RAMADANE MAHAMAT UNICEF

Réfugiés soudanais à Adre entre le Soudan et le Tchad.

parmi les principaux clients des marchands d'armes français, anglais et américains et une partie de leur arsenal a pris le chemin du Soudan.

Aujourd'hui, Hemetti contrôle l'Ouest du pays, dont le Darfour, et Al-Burhane le reste du territoire. Les combats continuent. Peut-être s'achèveront-ils par une nouvelle partition

du pays, comme celle qui avait donné naissance en 2011 au Soudan du Sud, là aussi à l'issue d'une interminable guerre. L'impérialisme réserve à la population des pays pauvres de telles dictatures, nécessaires à sa domination, et quand ses serviteurs se déchirent c'est la population qui paye.

**Daniel Mescla**

## Industries d'armement: **financer les profits patronaux**



**Jeudi 20 mars, les ministres des armées et de l'économie ont réuni à Bercy des dirigeants de banques, d'assurances, et du secteur militaire pour discuter du financement de l'armement... aux dépens de la population.**

Comme les discours des ministres sont à la vérité ce que la musique militaire

est à la musique, le ministre de l'Économie Lombarb a commencé par un

gros mensonge. « *L'État ne fera jamais main basse sur l'épargne des Français* », a-t-il affirmé. Celle-ci sera juste délicatement « fléchée » vers les trésoreries des entreprises concernées, à travers les banques et les assurances.

Le ministre promet que seuls les épargnants qui le veulent sont invités à mettre leur argent, pour un montant d'au moins 500 euros, dans un fonds spécial « Bpifrance Défense ». Pouvant aller jusqu'à 450 millions d'euros, ce fonds servirait à alimenter les trésoreries des entreprises de l'armement.

Mais les besoins de ces entreprises ne se limitent pas à ces centaines de millions. Les estimations sont de trois ou cinq milliards d'euros nécessaires pour assurer les commandes supplémentaires sur les prochaines années, les capitalistes de ce secteur richissime pleurnichent pour obtenir ces fonds. L'an dernier, Thales Défense a fait 1,4 milliard d'euros de bénéfices, Dassault 1 milliard d'euros, le fabricant de missiles MBDA 640 millions d'euros, tous en hausse, pour n'en citer que quelques-uns. Pourtant, ce n'est pas cet argent-là

qu'ils veulent investir dans leur propre production. Ils veulent garder les profits privés et obtenir les investissements publics, c'est cela pour eux la « défense nationale ».

Ce prétexte sert aujourd'hui à ces patrons pour encaisser des profits faramineux après que tout ait été payé par l'État et la population : emprunts, commandes d'armes, trésoreries des sous-traitants... avant de servir demain à mobiliser la jeunesse pour manier ces armes contre l'ennemi désigné.

**Charles Legoda**

## Les 7, 8 et 9 juin: **la Fête de Lutte ouvrière!**

La Fête de Lutte ouvrière aura lieu samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 juin, pendant le week-end de la Pentecôte. Elle se déroulera à Presles, dans le Val-d'Oise, dans un grand parc boisé. Elle permettra de se retrouver dans ce cadre festif pour assister aux nombreux spectacles et participer aux multiples débats, forums et discussions nécessaires entre tous ceux qui veulent changer le monde.

Sur le grand podium, nos camarades Nathalie

Arthaud et Jean-Pierre Mercier tiendront des meetings, le samedi à 17 heures, le dimanche et le lundi à 15 heures,

Des dizaines de jeux pour petits et grands seront accessibles en permanence et gratuitement pour la plupart. Et pour le bonheur des enfants et la tranquillité d'esprit et la liberté des parents, une garderie pour les bébés de plus de trois mois et une cité des jeunes pour les plus grands sont prévus.

La carte d'entrée est

en prévente à 15 euros jusqu'au dimanche 18 mai minuit, puis à 20 euros jusqu'au mercredi 4 juin. Après cette date et sur place à l'entrée de la Fête, elle coûtera 25 euros. La carte est éligible au Pass Culture. Pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés, l'entrée est gratuite.

On peut profiter de 20 % de réduction sur les dépenses à la Fête en se procurant les bons d'achat : payés à l'avance 4 euros, ils valent 5 euros à la fête.

**Nos lecteurs peuvent acheter leur carte auprès de nos militants, ou sur le site Internet de la Fête. Renseignements, billetterie, programme : <https://fete.lutte-ouvriere.org>**

